

CONVENTION
entre la ville de Quimper
l'association Les Amitiés d'Armor
et l'Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne, site de Quimper
relative à l'organisation d'animations à destination du public handicapé

Année 2014/2015

Entre :

La Ville de Quimper, sise 44 place Saint-Corentin – CS 26004, 29107 Quimper cedex, représentée par monsieur Ludovic Jolivet, son maire, conformément à la délibération du conseil municipal en date du 4 octobre 2013,

Dénommée ci-après « **la ville de Quimper** »

Et :

L'association Les Amitiés d'Armor, dont le siège est situé 22 avenue Ty Douar à Quimper représentée par monsieur Christian Bergot, son président.

Dénommée ci-après « **L'association Les Amitiés d'Armor** »

Et :

L'Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne, dont le siège est situé 30-34 rue Hoche à Rennes, représenté par monsieur Philippe Hardy, directeur général de l'EESAB, ayant délégation de signature,

Dénommée ci-après « **EESAB** ».

Préambule

Les Amitiés d'Armor est une association qui gère dans le Finistère des établissements et services au bénéfice des personnes handicapées, notamment le centre d'accueil de jour Ker Digemer à Quimper.

Dans le but de favoriser l'accès à la culture du public handicapé, l'association Les Amitiés d'Armor et le service animation du patrimoine de la ville de Quimper proposent depuis 2001 un principe de visites de la ville, des collections et expositions temporaires du Musée des Beaux-Arts de Quimper, des collections du

Musée Départemental Breton et du Centre d'Art Contemporain, suivies d'ateliers plastiques organisés par un intervenant de l'Ecole des Beaux-Arts, devenue l'EESAB – site de Quimper.

En 2015, ils souhaitent continuer à proposer ces actions pour permettre une ouverture sur l'art et le patrimoine aux usagers en situation de handicap, et leur favoriser l'accès aux équipements culturels (ex. patrimoine, musée des beaux-arts, musée départemental breton, centre d'art contemporain, etc.).

La présente convention définit les modalités de cette collaboration pour l'année scolaire 2014/2015.

Ceci exposé, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Les activités

Le service de l'animation du patrimoine de la Ville de Quimper accueillera les usagers de l'association Les Amitiés d'Armor une fois par mois de 10h30 à 12h00, de préférence le vendredi de novembre à juin. Des visites guidées de monuments, de sites, de jardins ou d'expositions seront conduites par Annaïck Loisel, guide conférencier agréé par le Ministère de la Culture, et encadrées par des professionnels du Centre d'Accueil de Jour.

Ces visites pourront être suivies par un atelier plastique si leur thème correspond aux approches pédagogiques de l'EESAB – site de Quimper. Ces ateliers auront alors lieu l'après-midi dans la continuité de la visite guidée du matin. L'EESAB charge Hélène Scoazec, qui anime ces ateliers depuis 2003, de leur mise en place dans le centre de jour de l'association Les Amitiés d'Armor.

Article 2 : Les contenus

Un groupe de travail constitué de l'animatrice CAJ, de la directrice de l'EESAB – site de Quimper, de l'animatrice du patrimoine, de la guide conférencier et de l'intervenante de l'EESAB élaborera le calendrier ainsi que le contenu des séances en veillant à leur progression et à la définition d'un projet pédagogique. Ce groupe de travail pourra être élargi au chef de service du CAJ, aux conservateurs adjoints des musées et au responsable des publics du centre d'art contemporain en fonction des projets.

Il sera fait appel pour des points particuliers aux spécialistes concernés – que ce soit sur le plan médical ou sur le plan artistique (ergothérapeute, neuropsychologue, plasticien etc....).

Les activités mises en place toute l'année pourront faire l'objet d'une exposition en fin d'année scolaire. Dans la continuité du partenariat, la ville de Quimper et l'EESAB – site de Quimper pourront prêter pour les premiers des grilles d'exposition, pour les seconds des cadres afin de présenter au mieux les œuvres réalisées lors des ateliers plastiques, sous réserve de la disponibilité du matériel.

Article 3 : Les conditions financières

La gratuité de l'entrée aux musées et au centre d'art contemporain étant acquise pour les personnes handicapées détentrices de la carte d'invalidité, la Ville de Quimper assurera des animations pour les usagers de l'association Amitiés d'Armor en prenant en charge la rémunération du guide conférencier. L'EESAB

ANNEXE : CALENDRIER PREVISIONNEL 2014-2015

Toutes les visites du patrimoine auront lieu de 10h30 à 12h30, le rendez-vous est systématiquement fixé sur place. Les interventions de l'EESAB – site de Quimper seront confirmées en fonction du thème par Hélène Scoarzec auprès de l'association « Les Amitiés d'Armor ».

1. **Vendredi 14 novembre 2014** : Découverte de l'ancien gymnase qui accueille aujourd'hui l'association Ti Ar Vro. Visite de l'exposition « Anna Breizh » (Anne de Bretagne).
2. **Vendredi 12 décembre** : Visite du Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique
3. **Vendredi 9 janvier** : Visite de l'exposition « De Gainsborough à Turner » au Musée des Beaux-Arts.
4. **Vendredi 6 février** : Visite de l'exposition « Nature de graveurs » au Musée Départemental Breton.
5. **Vendredi 20 mars** : Visite de l'exposition de dessins « Guillaume Pinard : un trou dans le décor » au Quartier – Centre d'Art Contemporain.
6. **Vendredi 3 avril** : Visite du Conseil Général du Finistère.
7. **Vendredi 22 mai** : Visite de la médiathèque des Ursulines, ancien couvent, et de l'exposition photographique « M2K : Mémoires de Kermoyan » de Pascal Pérennec.
8. **Vendredi 19 juin** : Visite de l'exposition de peintures du 19^e siècle « Alexandre Séon, la beauté idéale » au Musée des Beaux-Arts.